

ŒUVRES SOCIALES

Ludic Lydia apporte son appui à deux associations

L'association féminine Minim Nooma et le Centre de réinsertion des enfants handicapés mentaux, l'Arche de Nongr Masom ont bénéficié d'un appui matériel et financier de la société Ludic Lydia. C'était au cours d'une cérémonie organisée le 20 juillet 2009.

Pierre Michel Pons s'est dit touché par les différentes marques de reconnaissance exprimées par les bénéficiaires à l'endroit de sa société. "En tant que société responsable et citoyenne, Ludic Lydia Burkina souhaite s'impliquer toujours plus dans les œuvres à vocations sociales.", a-t-il indiqué.

Il a ajouté que le soutien à ces deux structures aux valeurs humaines et sociales reconnues, est dans l'ordre normale des choses selon la philosophie de sa société. Car selon lui, ces deux structures bien implantées au Burkina Faso, s'illustrent positivement dans la réalisation de pro-



Le DG de Ludic Lydia, Pierre Michel Pons remettant l'équipement informatique à la présidente Emilienne Ouédraogo



Echanges entre le patron de Ludic Lydia, des responsables et enfants handicapés mentaux de l'Arche

Les femmes membres de l'association Minim Nooma se sont fortement mobilisées dans la matinée du 20 juillet dernier pour accueillir à leur siège sis dans l'arrondissement de Nongr Maasom à Ouagadougou, le directeur général de la société Ludic Lydia. Elles avaient à leurs côtés des responsables et des pensionnaires du centre de prise en charge des enfants atteints d'un handicap mental, l'Arche de Nongr Maasom, basé également à Nongr Maasom. Pierre Michel Pons qui était accompagné par son chargé des relations publiques, Serge Kossongoma, a marqué sa visite de manière significative par la remise d'une importan-

te enveloppe financière au profit des deux structures. L'association Minim Nooma a, en outre reçu un équipement informatique.

« Merci ! Que Dieu vous le rende le centuple ! », ont entonné à l'opinion les bénéficiaires. Emilienne Ouédraogo et Angèle Nayaga, respectivement présidente de l'association Minim Nooma et directrice de l'Arche de Nongr Maasom ont, tour à tour, salué la grandeur du geste. Pour elles, cette contribution témoigne de l'adhésion de la société Ludic Lydia aux grandes valeurs humaines que sont le partage, la solidarité, l'amour du prochain... Elles ont exprimé de vive voix le souhait

que d'autres sociétés emboîtent le pas de leur bienfaiteur. Ce, dans le but de favoriser un bien-être des couches les plus défavorisées de notre société au profit desquelles sont orientées leurs actions. L'association Minim Nooma, a souligné la présidente, est un association de femmes qui œuvre pour l'amélioration du statut socio-économique de ses membres à travers des actions de sensibilisation sur le VIH / Sida, la planification familiale, la promotion d'AGR (tissage, fabrication du savon, beurre de karité, soumbala). Quant à l'Arche de Nongr Maasom, elle a fait de l'épanouissement des enfants handicapés mentaux, son cheval de bataille.

jets à destination des femmes et l'organisation d'activités de sensibilisation et de prise en charge dans le domaine du VIH/Sida. Il a aussi noté le remarquable travail qui est mené au niveau de l'Arche en faveur de la réinsertion des enfants atteints d'un handicap mental.

Le donateur a félicité l'engagement et la détermination des membres des deux structures et a réaffirmé la disponibilité de sa société à toujours soutenir les bonnes causes. « Ludic Lydia adhère de façon indéfectible aux œuvres orientées à l'épanouissement des personnes défavorisées », a conclu Pierre Pons □

Par Richelleu Zongo
(Collaborateur)



Photo de famille avec des membres de l'association



Les responsables des deux structures bénéficiaires en compagnie du donateur